

RAPPORT D'ACTIVITÉ

sur l'année scolaire

2008 - 2009



Mars 2010

Réalisation et édition:

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

Rue de la Borde 3d

1014 Lausanne

Tél. ++41-21 316 1151

www.vd.ch/orientation



Table des matières

L'ESSENTIEL EN BREF	2
LE MOT DE LA DIRECTRICE	3

LES PRESTATIONS D'INFORMATION

Information - Documentation	5
Manifestations d'information	7
CIEP et permanence téléphonique	8

LES PRESTATIONS DE CONSEIL

Prestations individuelles Scolarité obligatoire et transition	10
Start'Up	11
Prestations individuelles Formation 2	12
Prestations individuelles Adultes	13
Prestations spécifiques	14

L'OFFICE CANTONAL D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Collaborations interinstitutionnelles	15
Organigramme de l'OCOSP	16
Remerciements	16

L'essentiel en bref

1'800	Séances d'information dans les classes
11'471	Visiteurs dans les Centres d'information sur les études et les professions (CIEP)
6'953	Élèves de la scolarité obligatoire reçus en consultation
1'820	Gymnasiens et apprentis matu pro
996	Jeunes en transition vers une formation secondaire II reçus en consultation
2'590	Adultes ou jeunes adultes reçus en consultation
25'116	Entretiens individuels
3'865	Stages organisés ou supervisés par les psychologues conseillers-ères en orientation scolaire et professionnelle
1'700	Inscriptions aux «Info-Métiers»: séances d'information sur les métiers et visites d'écoles professionnelles et d'entreprises
2'448	Participants au Forum Horizon'09

Le mot de la Directrice

Fort de l'expérience-pilote conduite en 2007-2008 et s'inscrivant dans le cadre des mesures du programme de législature 2007-2012 « Insérer les jeunes par la formation professionnelle », l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) a mis en œuvre, durant l'année scolaire 2008-2009, la cantonalisation de « Start'Up » (cf. p.11). Ce projet s'est voulu anticipateur et expérimental.

Pendant l'été 2008, les psychologues conseillers-ère-s en orientation présent-e-s au sein des Etablissements de la scolarité obligatoire ont procédé au repérage des jeunes sortant de la scolarité obligatoire sans projet de formation. Ces jeunes ont pu bénéficier d'ateliers d'orientation et d'un accompagnement individualisé. Cette opération a permis de repourvoir de nombreuses places d'apprentissage encore vacantes.

Le repérage et le coaching des élèves en difficulté d'insertion se sont poursuivis durant l'année scolaire 2008 – 2009. Au printemps et au cours de l'été, l'Office, en collaboration avec les responsables des mesures T1¹, a assuré l'analyse des demandes et les diverses phases du processus d'attribution d'une mesure de transition (T1) pour l'ensemble des jeunes ayant manifesté la volonté de bénéficier d'un tel type de formation.

Par ailleurs, pour les jeunes qui n'avaient pas encore entrepris de démarches d'insertion, l'OCOSP a renouvelé les prestations d'accompagnement et de suivi initiées l'été 2008 (cf. ci-dessus).

Sur la base de plusieurs rapports sur le passage de l'école obligatoire à la formation professionnelle ou à l'emploi, ainsi que sur les lignes directrices définies par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) visant à assurer une meilleure transition entre la scolarité obligatoire et le secondaire II et le Case management pour la formation professionnelle (conceptualisé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie - OFFT), le Conseil d'Etat a décidé la mise en place d'un Organe de coordination interservices, à savoir la Direction interservices de la Transition 1. Cette Direction, composée des Chef-fe-s de Service du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DGEO – DGEP – SPJ – SESAF (présidence)), du Département de la santé et de l'action sociale (SPAS) et du Département de l'économie (SDE) est chargée de la gouvernance et du pilotage de la Transition 1 (école – insertion professionnelle).

L'opérationnalisation de cette mission a été confiée à l'OCOSP, par la mise en œuvre des Guichets régionaux de la Transition 1, avec les objectifs ci-après :

- Favoriser l'insertion durable des jeunes dans une formation
- Anticiper les difficultés d'insertion et les ruptures de formation
- Veiller à la coordination de l'action des différents professionnels travaillant avec les jeunes
- Assurer un suivi longitudinal de l'insertion de l'ensemble des jeunes en difficulté
- Contribuer à adapter l'offre de mesures de transition 1

L'inauguration des Guichets est prévue en janvier 2010 et leurs prestations s'adresseront aux jeunes entre 15 et 25 ans, en difficulté d'insertion.

¹ OPTI, COFOP, SEMO, ...

Le mot de la Directrice

Ces perspectives et le développement de prestations spécifiques à l'intention des jeunes sans solution, permettront un continuum dans le repérage, l'accompagnement et le soutien des jeunes en difficulté dans leur processus de formation.

Ce continuum, en complément avec l'important et sensible travail qui se fait par les psychologues conseiller-ère-s en orientation dans les établissements de la scolarité obligatoire, dans les gymnases, auprès des pré-apprenti-e-s, des jeunes dans les SeMo ou encore auprès des jeunes bénéficiaires du RI, vise à limiter le nombre d'adolescent-e-s et de jeunes adultes qui se retrouvent dans une situation précaire, faute de formation et contribue à l'atteinte de l'un des objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), à savoir, atteindre, d'ici 2015, le taux de 95% de jeunes de moins de 25 ans au bénéfice d'une formation du secondaire II.

Quant à ses autres usagers, l'OCOSP fait face depuis plusieurs années à la constante évolution du nombre de gymnasien-ne-s. Pour favoriser l'autonomie de ces adolescent-e-s et jeunes adultes, l'OCOSP renforce ses prestations par l'animation d'ateliers d'aide à l'élaboration de méthodes de travail, de séances d'information dans les classes d'ECG-C et de Maturité. Dans cette même perspective, le Forum Horizon, qui dans son édition en février 2009, a élargi encore davantage l'éventail des informations à destination des gymnasien-ne-s et apprenti-e-s préparant une maturité professionnelle, a accueilli un nombre important de stands et pour la première fois les universités suisses.

Du côté des usagers adultes, l'OCOSP a participé, en partenariat avec le Canton du Valais, à une expérience de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour une dizaine de candidat-e-s au CFC de médiamaticien-ne.

Avec l'adoption de la nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle, la mise en place de la procédure de VAE devrait pouvoir se développer sur le territoire vaudois.

Enfin, ce tour d'horizon ne saurait être complet sans la mention de l'impact du site www.vd.ch/orientation (cf. p 6), véritable interface entre l'utilisateur et le monde de la formation qui a subi, en 2008-2009, diverses modifications afin de répondre encore mieux aux besoins des usagers, en constante évolution.

M. Isabel Taher-Sellés

Directrice

Information - Documentation

La **collection « Questions »** regroupe plusieurs titres qui répondent aux demandes des prestataires de l'orientation : jeunes en scolarité, en formation ou aux études et adultes.

Quatre nouvelles brochures ont été éditées pour les jeunes en fin de scolarité obligatoire. En effet, quelle que soit la voie scolaire suivie, tous les élèves sont amenés à s'interroger sur ce qu'ils feront à l'issue de la scolarité obligatoire : poursuite des études pour les uns, entrée en apprentissage pour les autres. Chacune des brochures apporte, de manière ciblée, des informations sur les métiers, sur les différentes filières ainsi que sur le calendrier des démarches à effectuer.

- Que faire après l'école ? (classes DES)
- Je suis en VSO... Et après ?
- Je suis en VSG... Et après ?
- Je suis en VSB... Et après ?

La nouvelle brochure « Du gymnase au CFC » apporte de nombreuses informations aux gymnasiens et gymnasiennes qui souhaitent débiter une formation professionnelle. Les élèves issus des voies exigeantes entrent souvent au gymnase « par tradition ». Dans la majorité des cas, ce chemin, tout tracé, s'avère un bon choix et conduira aux études supérieures. Mais il arrive que, leur bac ou leur certificat de culture générale en poche, certains souhaitent entrer rapidement dans la vie active. Un choix qui, dans certaines situations, prend la forme d'un ultimatum pendant les études gymnasiales elles-mêmes : par manque de motivation pour la formation purement scolaire, intérêt marqué pour un métier de type CFC, malaise dans certaines disciplines, probable échec définitif, ...

- Du gymnase au CFC, brochure réalisée en collaboration avec des représentants de la formation professionnelle et des écoles professionnelles.

Tous les titres de la collection « Questions » peuvent être consultés dans les Centres d'information sur les études et les professions (CIEP) des Centres régionaux d'OSP; ils peuvent également être téléchargés sur le site www.vd.ch/orientation.

Articles dans le Journal « 24 Heures »

La collaboration s'est poursuivie avec la parution de plusieurs articles dans le supplément « Formation et emploi » du quotidien vaudois 24heures.

- | | |
|--|----------|
| • Faut-il avoir peur des tests psychologiques ? | 09.10.08 |
| • Des métiers de filles ou des métiers de garçons ? | 20.11.08 |
| • Le site web de l'Orientation vaudoise ouvre des portails | 12.03.09 |
| • Tapis rouge pour les filles curieuses de technique | 30.04.09 |
| • Un tremplin pour les élèves en difficulté d'insertion | 04.06.09 |

Information - Documentation

Zoom sur les métiers

10 nouvelles émissions ont été diffusées par les télévisions régionales Ici TV – TVRL – Canal Nord Vaudois. Dès septembre 2009, les émissions seront reprises par La Télé qui couvre les territoires de Vaud et de Fribourg.

Les DVD des émissions sont disponibles dans les CIEP. Une partie de l'émission peut également être visionnée sur le site national www.orientation.ch

Site internet www.vd.ch/orientation

Les derniers modules encore hébergés sur l'ancien site ont migré sur les nouvelles pages de l'administration vaudoise. Les internautes ont désormais accès à un site plus ergonomique et plus convivial. Le nombre toujours croissant de visites prouve l'intérêt de cet outil pour toutes les personnes en recherche d'informations sur les métiers et les filières de formation.

Demandes d'information

La rubrique « Contact » permet à chacun et chacune de nous adresser une demande d'information, à laquelle il est répondu dans les 48 heures. Près de 1'500 personnes ont choisi ce canal. Le pic s'est situé en février (170 demandes), après un mois de décembre extrêmement calme (55 demandes). Grâce à la visibilité des réponses aux questions fréquemment posées (FAQ), le nombre des demandes a légèrement reculé mais les questions sont de plus en plus pointues.

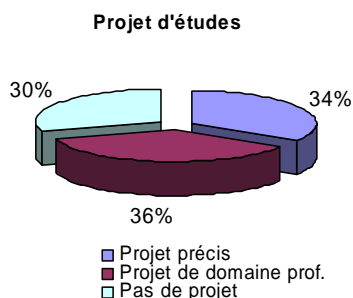
Manifestations d'information

L'OCOSP organise des manifestations sous forme de visites d'entreprises, conférences données par des professionnel-le-s, de portes ouvertes dans les écoles professionnelles et/ou de stands. Ces manifestations complètent les démarches personnelles entreprises par les usagers.

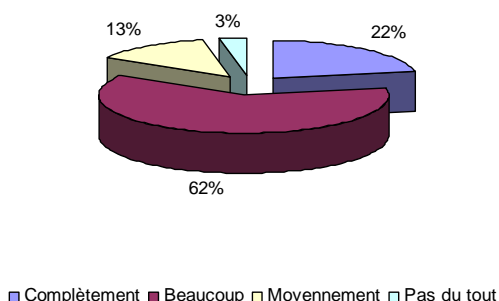
Forum Horizon 2009

96 conférences sur les professions envisageables après les études ont été présentées par 140 professionnel-le-s. 3 conférences thématiques sont aussi proposées abordant les thèmes « Réussir à l'université », « Bachelor, Master, UNI, EPF, HES : ce qu'il faut savoir pour faire son choix », « Mobilité : échanges interuniversitaires ».

2'448 jeunes y ont participé : gymnasien-ne-s et élèves préparant une maturité professionnelle.



66% des participant-e-s n'ayant, au moment de la manifestation, pas de projet précis d'études ou de formation, déclarent que le forum répond à un réel besoin d'information.



97% des participant-e-s trouvent tout ou partie des réponses à leurs questions durant cette manifestation : elle leur permet d'avoir une meilleure vision des professions et de la réalité du monde du travail.

Info Métiers

Quelques 1'100 jeunes et 600 parents ont assisté à des présentations de métiers, que ce soit au cours de conférences ou de visites d'entreprises ou centres de formation.

Cette année, pour la première fois, des ateliers « Postul'Action » ont été proposés. Ces ateliers ont pour thème l'entretien d'embauche et l'élaboration du dossier de candidature.

Vu le succès rencontré par cette formule (95 jeunes inscrits pour 6 séances), cette action sera développée dans l'ensemble des Centres OSP du canton.

CIEP et permanence téléphonique

CENTRE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (CIEP)

Les CIEP sont ouverts, en libre accès, dans les 5 Centres régionaux d'orientation (Lausanne, Vevey, Morges, Nyon et Yverdon). Des jeunes encore en scolarité obligatoire aux adultes, tous sont assurés de trouver des informations sur les métiers et les filières de formation. Régulièrement les classes de 8ème ou de 9ème année, accompagnées de leur enseignant-e-s, se rendent aux CIEP afin de consulter les dossiers et regarder des DVD sur les professions. Les adultes étant également nombreux à chercher des renseignements, les documentalistes ont préparé différents dossiers à leur intention, en compilant des informations sur des sujets aussi variés que l'emploi sur internet, les agences de placement, le travail à l'étranger, le marché de l'emploi dans le canton de Vaud, les dispositions légales, etc.

Enfin, signalons l'important travail d'information et de formation qui est réalisé avec les personnes intéressées à travailler dans le domaine de la documentation : stages d'observation, suivi d'apprenti-e-s et de stagiaires souhaitant entrer, après l'obtention de la maturité gymnasiale, dans la filière Information-documentation de la Haute Ecole de gestion de Genève et pour laquelle il est exigé, au préalable, d'avoir un stage pratique.

CIEP et permanence téléphonique

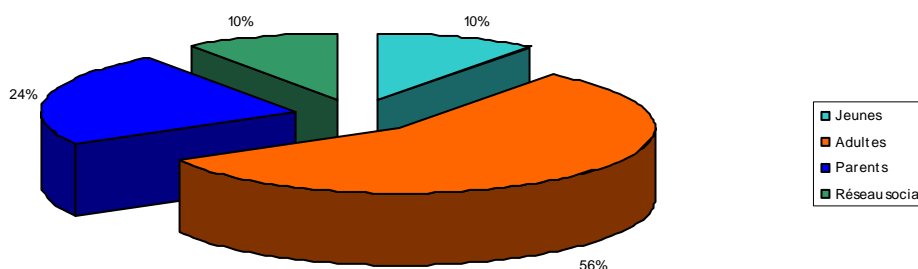
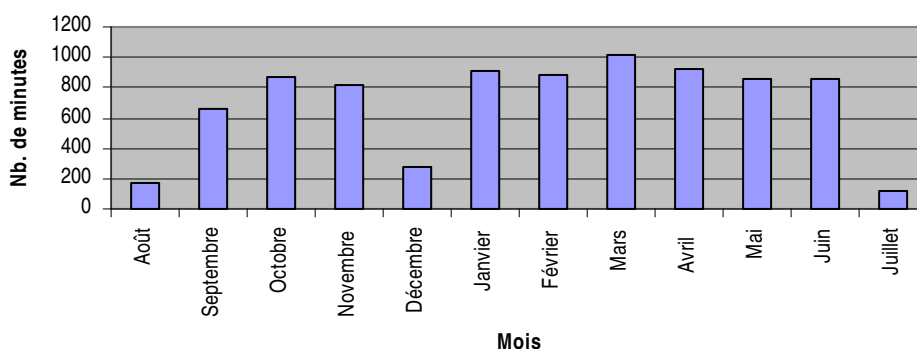
LA PERMANENCE TELEPHONIQUE

Cette prestation permet d'offrir, à distance, des informations et des conseils sur la formation ou les prestations de l'OCOSP. Elle est assurée par un groupe de psychologues conseiller-ère-s en orientation et de documentalistes.

Durant l'année scolaire 08-09, la permanence téléphonique a permis à 887 usagers d'obtenir des informations personnalisées et ce, sur 143 après-midi et pour un total de 8'364 minutes soit 139 heures.

Les chiffres montrent que 10% des usagers faisant appel à cette prestation ont moins de 18 ans. Les parents constituent, pour leur part, 24% des appelants. Le solde étant constitué par des appels d'enseignants, travailleurs sociaux (56%) et entreprises.

Durée cumulée des appels par mois de août 08 à juillet 09



Prestations individuelles en scolarité obligatoire et transition

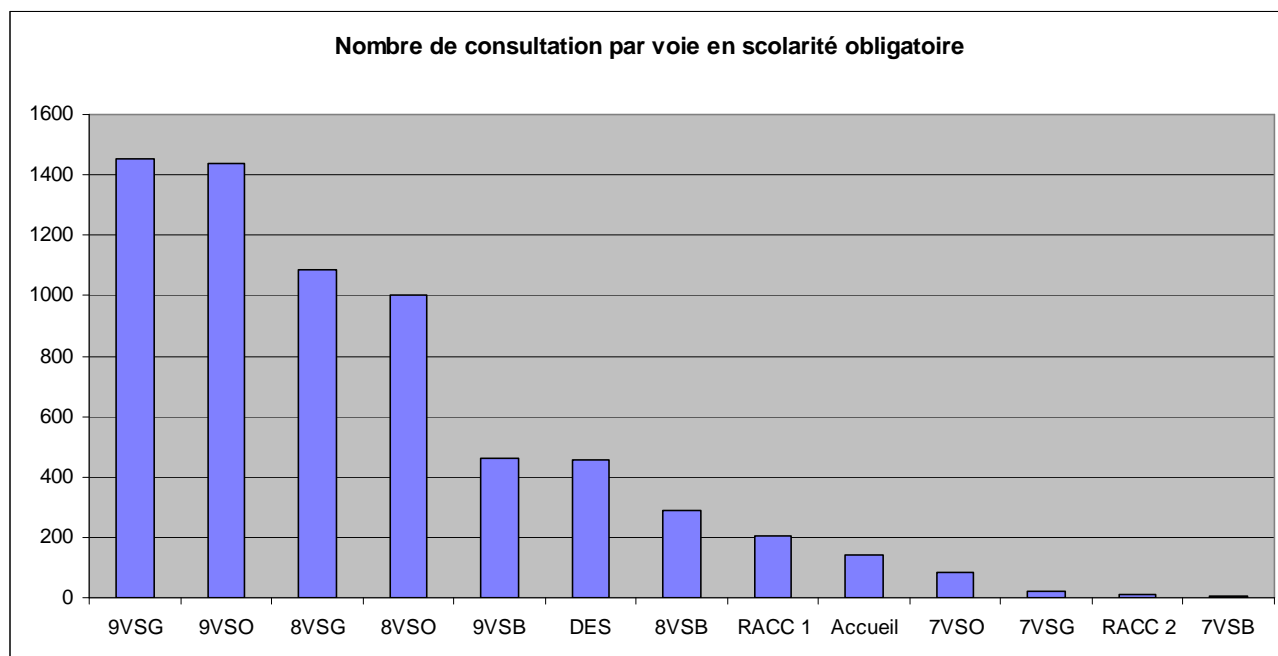
Les élèves de VSO et de VSG sont les principaux bénéficiaires des consultations individuelles d'orientation.

Si le nombre d'entretiens dispensés aux élèves de 9^{ème} VSO (+ 905) restent majoritaires, la proportion, toujours plus importante, des jeunes de VSG à recourir à une prestation de l'OCOSP montre les difficultés grandissantes que rencontrent cette catégorie d'écoliers, difficultés relayées par les professionnel-le-s du terrain. Et si nous constatons que de plus en plus d'élèves de VSG se dirigent vers une formation professionnelle, pour eux aussi, les exigences et le marché de l'apprentissage posent de nouvelles difficultés. Cette conjugaison d'éléments suscite un besoin accru d'appui tant au niveau du choix professionnel que des prestations d'accompagnement vers l'insertion. Cet accompagnement est également plus soutenu.

D'une manière générale, en scolarité obligatoire, les prestations des psychologues en orientation se centrent davantage sur l'accompagnement à la réalisation du projet (2'821) bien que le bilan d'orientation (2'632) constitue également une prestation fort sollicitée. Relevons cependant que pour une minorité des jeunes (679), une prestation spécifique d'information sur les filières et les débouchés offerts sur les formations et les voies d'études est suffisante pour leur permettre de décider de leur orientation future.

Les élèves de VSB bénéficient quant à eux essentiellement de prestations collectives.

D'autre part, les contacts réguliers avec les enseignants et les élèves des classes de 8^{ème} et 9^{ème} permettent de poser les bases et le cadre nécessaire aux démarches à effectuer par les jeunes. Ils permettent également de favoriser l'autonomie des jeunes afin qu'ils soient acteurs de leur démarche d'orientation, tout en continuant à bénéficier, sur demande, d'un appui spécifique du psychologue conseiller-ère d'orientation.



Les prestations de conseil

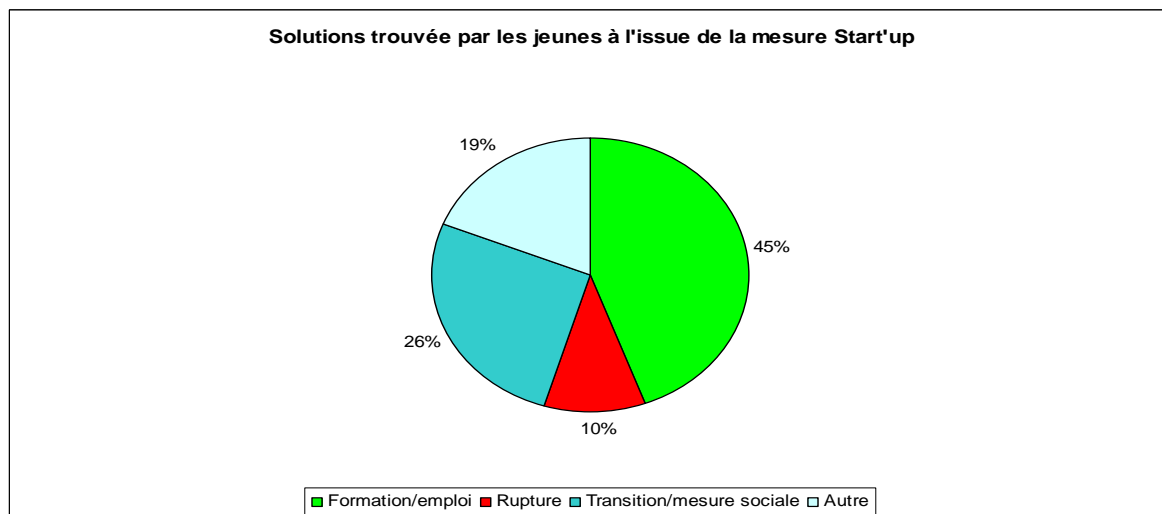
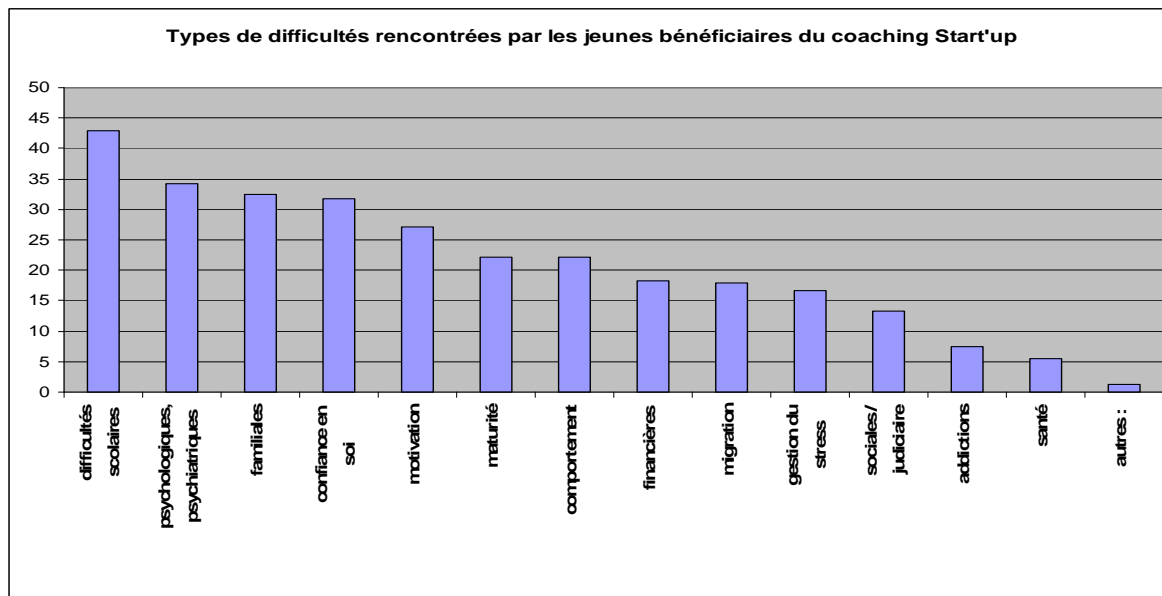
Start'Up

Pour sa première année d'activité sur l'ensemble des 5 Centres OSP, l'Unité Start'up a pu accompagner 240 jeunes en coaching individuel intensif, afin de favoriser leur insertion en formation professionnelle ou dans une mesure de transition – insertion.

Relevons qu'une dizaine de jeunes n'ont pas souhaité, malgré nos sollicitations, bénéficier de cette prestation.

Les jeunes suivis par Start'up ont une moyenne d'âge de 18 ans et présentent des problématiques diverses : jeunes avec des difficultés scolaires (43%), difficultés relationnelles (33%), psychologiques voir psychotiques (34%) ou manque de confiance en soi. Par ailleurs quelques 60 % des jeunes reçus par l'Unité Start'up cumulent diverses difficultés. Un peu plus de la moitié des bénéficiaires (55%) n'étaient, au moment de leur admission à Start'Up, pris en charge par aucune structure d'aide.

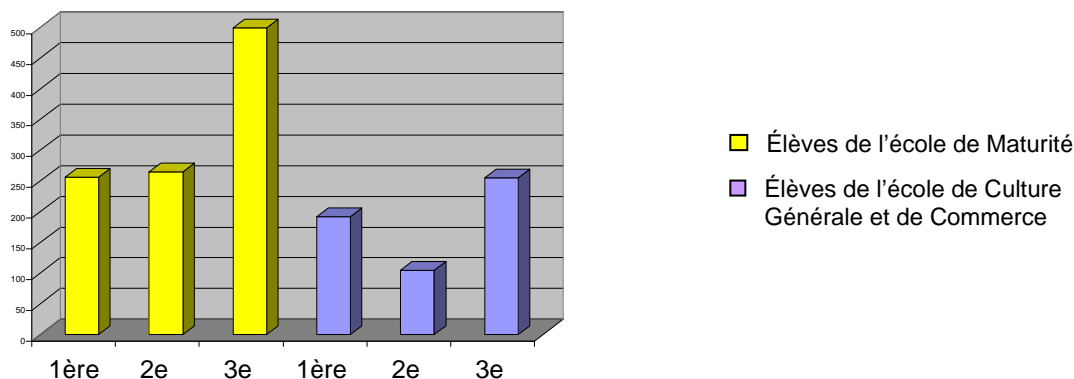
Le suivi Start'up dure en moyenne 5 mois et se déroule sur 8 rencontres mais peut se prolonger jusqu'à 30 entretiens)



Prestations individuelles Formation 2

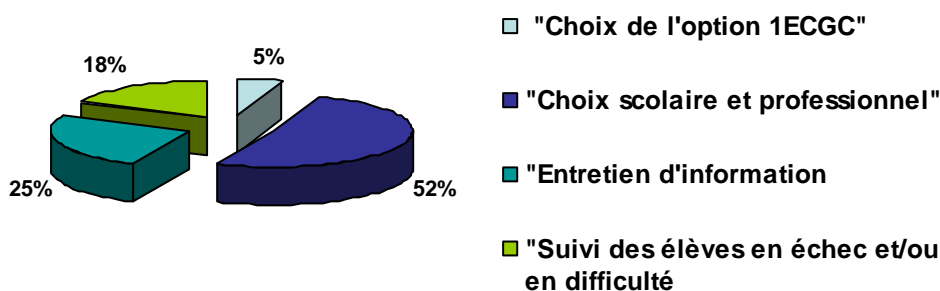
Pour l'année scolaire 2008-2009, les 9 gymnases vaudois (10 lieux de consultation) ont totalisé 9'632 élèves en voie Maturité et en voie Ecole de culture générale et de commerce (ECG-C), sans compter les élèves vaudois du Gymnase intercantonal de la Broye.

Provenance scolaire des gymnasien-ne-s ayant bénéficié d'une prestation individuelle d'orientation et de conseil, par filière (ECG-C, Maturité)



Les gymnasien-ne-s font des demandes d'entretien aux psychologues conseiller-ère-s en orientation tout au long de leur gymnase. Nous constatons cependant que c'est en 3ème année de l'Ecole de maturité que les demandes sont le plus nombreuses. Le nombre moyen d'entretiens est de 1.7 par consultation. Cependant, ce nombre dépend du type de demande qui peut nécessiter un accompagnement plus ou moins soutenu. La durée moyenne d'un entretien est de 49.3 minutes et une consultation reste ouverte, en moyenne, durant 18 jours.

Consultations par type de prestation



Bien que les demandes d'entretien puissent être schématisées comme ci-dessus, plusieurs problématiques sont le plus souvent abordées durant l'entretien et nécessitent le recours à différents types de prestations.

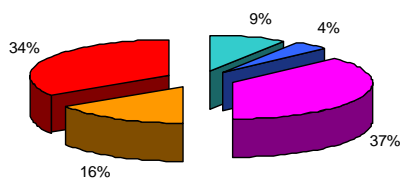
Prestations individuelles Adultes

Durant l'année scolaire 2008-2009, 2'590 personnes Adultes ont bénéficié d'une prestation de conseil en orientation professionnelle, de maintien en emploi, ou de gestion de carrière.

Une consultation individuelle comporte, en général, plusieurs entretiens et plusieurs problématiques peuvent être à l'origine d'une demande.

Il est à relever que durant cette année, plusieurs projets de développement pour de nouvelles prestations ont été réalisés. Il s'agit, notamment, d'une expérience à l'accompagnement de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) qui a été menée dans le cadre d'un projet-pilote agréé par l'OFFT. Ce projet qui se terminera courant de la prochaine année scolaire 09-10 et qui se déroule en partenariat avec le canton du Valais, consiste en l'expérimentation d'un processus de VAE pour la profession de médiamaticien. Ce processus comporte quatre phases distinctes qui doivent permettre à des personnes ayant développé des compétences dans la profession en question, au travers d'une pratique professionnelle, sans pourtant avoir le titre officiel de qualification correspondant, de pouvoir viser l'obtention du CFC de médiamaticien. Sept candidat-e-s vaudois-e-s ont été suivi-e-s par l'OCOSP et l'un-e d'entre-eux-elles, a déjà pu obtenir son CFC de médiamaticien en juillet 2009.

Situation des Adultes

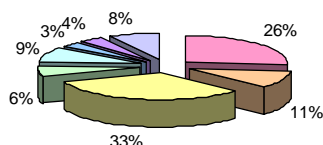


- En formation
- En stage-solution transitoire après le sec.II
- En activité professionnelle
- Demandeurs d'emploi enregistrés

La majorité des usagers qui bénéficie d'une consultation se trouve, lors du premier entretien, en activité professionnelle (37%).

Les usagers qui sont sans activité professionnelle (34%) constituent la deuxième catégorie d'usagers.

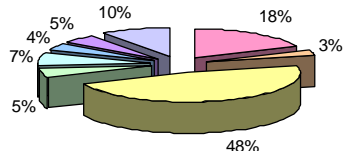
Niveaux de formation des Adultes



- Scolarité oblig. inclus les "sans formation"
- Année transitoire scol. ou année préparatoire prof.
- Formation élémentaire, CFC, école de commerce, maturité professionnelle
- Ecole de cult. générale, sec. II sans maturité gymnasiale
- Maturité gymnasiale
- Formation prof. supérieure (maîtrise, brevet ou diplôme fédéral, ES)
- HES, HEP
- UNI, EPF

La majorité des usagers (33%) qui viennent en consultation sont en possession d'un certificat fédéral de capacité ou d'un titre jugé équivalent. En deuxième position (26%), on trouve les usagers qui ne possèdent, comme seul bagage, qu'une certification de fin de scolarité obligatoire.

Niveaux de formation des Adultes en Activité professionnelle



- Scolarité oblig. inclus les "sans formation"
- Année transitoire scol. ou année préparatoire prof.
- Formation élémentaire, CFC, école de commerce, maturité professionnelle
- Ecole de cult. générale, sec. II sans maturité gymnasiale
- Maturité gymnasiale
- Formation prof. supérieure (maîtrise, brevet ou diplôme fédéral, ES)
- HES, HEP
- UNI, EPF

Nous pouvons relever que les personnes en activité professionnelle qui s'adressent à l'OCOSP, sont en majorité au bénéfice d'une formation professionnelle du niveau CFC (48%).

Ainsi, nous pouvons en conclure que pour ce nombre important d'usagers, la possibilité de pouvoir envisager une formation continue et/ou une reconversion professionnelle illustre bien l'importance du concept du « lifelong learning » qui prévaut dans le marché du travail actuel, afin de maintenir son employabilité et ce, surtout, en cette période de crise économique.

Prestations spécifiques

Ateliers pour les élèves de 9ème VSB

Afin de favoriser une large information permettant aux élèves de 9ème VSB de choisir, en connaissance de cause, une voie de la formation professionnelle ou gymnasiale, des Ateliers spécifiques leur sont proposés.

La participation à cet Atelier constitue un préalable aux consultations individuelles. Ainsi, et en fonction des besoins manifestes, 128 sessions ont été organisées, à la grande satisfaction des élèves : 95% ont apprécié le travail en groupe et 85% ont trouvé les informations leur permettant d'effectuer un choix fondé.

Action d'été

Cette année, les ateliers d'été destinés aux jeunes qui sortent de la scolarité obligatoire sans solution ont été étendus aux jeunes en attente d'attribution d'une Mesure de transition. 25 jeunes ont également bénéficié d'un suivi individuel dans la perspective d'entrer en formation professionnelle à moyen terme.

Le deuxième volet des « actions d'été » consiste à faire découvrir, aux jeunes sans projet, les professions pour lesquelles il reste encore, à ce moment-là de l'année, des places d'apprentissage. 53 jeunes ont ainsi bénéficié de cette opération. Par ailleurs, plusieurs jeunes ont bénéficié d'un coaching personnalisé que ce soit par un-e psychologue conseiller-ère en orientation de l'OCOSP ou dans le cadre de l'expérience pilote : « Insertion express », mise en place avec le SeMo Mobilet'. Ces diverses actions, comme relevé plus haut, se sont complétées, les unes aux autres, et se poursuivent jusqu'en octobre, date limite pour la signature des contrats.

Hotline

Cette année encore, la « Hotline pour les places d'apprentissage » du mois de juillet a permis de mettre à disposition de plus de 230 jeunes et parents plus de 480 places d'apprentissage. Les jeunes des SEMO et de l'OPTI ont également pu bénéficier, en primeur, via leur psychologue en orientation ou à leur référent, des informations sans avoir à recourir à la hotline.

Si les métiers techniques et manuels représentent les domaines où l'offre reste la plus élevée, ils ne correspondent pas aux souhaits des jeunes : leur demande portant, pour la moitié, sur les métiers du commerce et de la vente.

Collaborations interinstitutionnelles

COLLABORATIONS NATIONALES

Membre de la Conférence suisse des directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU), l'OCOSP collabore étroitement à la définition de diverses politiques en matière de qualité des prestations, en particulier dans le cadre de la Commission nationale de consultation. Cette Commission conduit divers axes de réflexion liés à des sujets d'actualité, tels que la consultation en ligne, les tests au service du diagnostic, la qualité dans les prestations de conseil en orientation.

L'OCOSP représente également le canton de Vaud dans les commissions nationales mises en place par le Centre de services formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) et assume la présidence de la Sous-commission romande pour la «Formation Continue en Orientation» ainsi que celle de l'«Information Éditions», ceci sous l'égide du CSFO.

Dans le cadre des travaux conduits par la Conférence suisse des Offices de la formation professionnelle (CSFP), l'OCOSP participe également aux travaux concernant la mise en œuvre de la validation des acquis, dans les cantons.

COLLABORATIONS ROMANDES

Au sein de la Conférence des chefs des Offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO), l'OCOSP contribue à l'élaboration et à l'expérimentation d'une batterie romande de tests psychotechniques. Cette batterie, à la disposition exclusive des psychologues conseillers/-ères en orientation romands, vise à compléter les aspects scolaires, en apportant des informations sur les compétences et aptitudes.

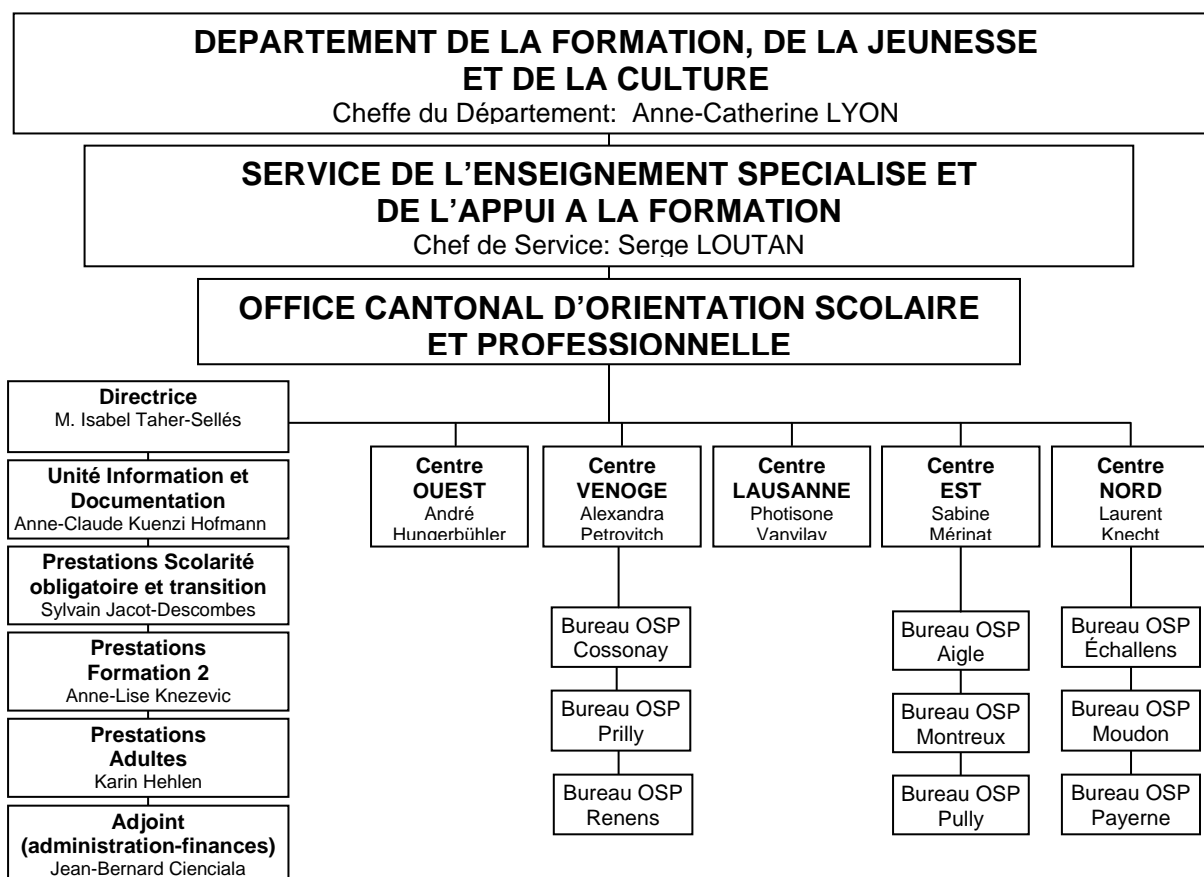
De même, sur mandat de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP), la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) et la Conférence des chefs des Offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO) conduisent des travaux, présidés par l'OCOSP, visant à proposer les lignes directrices latines pour la prise en charge de l'information scolaire et professionnelle à mettre en œuvre entre enseignants et psychologues conseiller-ère-s en orientation, notamment dans le cadre du plan d'études romand.

COLLABORATIONS CANTONALES ET REGIONALES

L'Office collabore étroitement avec la DGEO, la DGEP, ainsi qu'avec divers représentants patronaux au sein des Comités d'organisation des Salons de l'apprentissage notamment.

De même, dans la perspective de contribuer à diminuer les stéréotypes liés aux métiers, l'OCOSP participe, en collaboration avec le Bureau de l'Égalité entre femmes et hommes (BEFH), à la mise en œuvre de stages techniques pour les jeunes filles et dans le domaine de la santé pour les garçons.

Organigramme de l'OCOSP



132 collaboratrices et collaborateurs, dont :

- 69 psychologues conseillers/-ères en orientation
- 14 collaborateurs/-trices pour la documentation (documentalistes et rédactrices)
- 32 collaborateurs-trices administratifs/-ves
- 8 stagiaires
- 9 apprenti-e-s

Remerciements

Nos chaleureux remerciements vont:

- A Madame la Cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture ainsi qu'à Monsieur Serge Loutan, Chef du SESAF, pour leur appui et soutien.
- A l'ensemble des communes rattachées à l'un ou l'autre des 5 Centres OSP pour les partenariats et collaborations tout au long de l'année.
- Aux entreprises, aux organisations du monde du travail et aux écoles professionnelles qui accueillent les élèves en stage et qui restent, malgré les divers sollicitations qui leur sont adressées, disponibles pour accueillir des stagiaires et l'organisation des Info-Métiers.
- Aux directions et enseignants des établissements de l'enseignement obligatoire et des gymnases qui favorisent l'organisation des prestations des conseillers en orientation au sein des établissements.
- A nos partenaires institutionnels, en particulier: DGEP, DGEO, SDE, SPAS pour leur collaboration.
- A l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'OCOSP qui, dans un contexte social et professionnel de plus en plus complexe, assurent des prestations de qualité et maintiennent, avec constance, leur implication professionnelle et personnelle.